

Nombre de conseillers En exercice : 12 Présents : 11 Procuration : 1 Votants : 12 Pour : 12 Contre : 0 Abstention : 0	L'an deux mille vingt-cinq, le 12 mars Le Conseil Municipal de Montriond (Haute-Savoie), dûment convoqué. Réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Jean Claude DENNE (Maire) Secrétaire de séance : MICHAUD Carole Date de convocation : 7 mars 2025
Réf : 25/30 Objet : AMENAGEMENT LOCAUX OFFICE DU TOURISME	Présents : M. DENNE Jean – Claude - Mme SIBIL Christine - Mme TAVERNIER Marie -Laure -- M. MUFFAT Michel -- M -M. GAILLARD Guy - QUOEX Valérie - M. BRAIZE Richard M. ROSSET André - MICHAUD Carole MICHAUD Sonia - MCQUADE Alisha Absents ou excusés : M. DUCHEMIN Vincent Procuration : M. DUCHEMIN Vincent à M. MUFFAT Michel

Monsieur le Maire présente le projet de réaménagement des locaux de l'office de tourisme de la vallée d'aulps situés 36 Route de Morzine, à Montriond.

Il rappelle qu'il s'agit de locaux communaux mis à la disposition de l'office de tourisme.

Le programme prévisionnel de travaux s'élève à 100 000 HT.

Il consiste en un réaménagement du bureau d'accueil qui ne correspond plus aux attentes et aux pratiques des visiteurs actuels : il sera donc réorganisé avec des totems proposant des thématiques différentes et surtout interchangeable selon la saison ; des tablettes tactiles seront également proposées permettant aux visiteurs d'affiner et sélectionner leurs recherches.

Un coin boutique proposant produits du terroir et guides sur le territoire sera aménagé et un espace « consultation » avec accès wifi permettra aux visiteurs de consulter sur place et confortablement la documentation sélectionnée.

Le projet inclut également une modification de la façade : réfection du parement, pose d'une enseigne, pose d'une porte automatique, d'une borne interactive, stickage des vitrines

Enfin, le backoffice actuel qui accueille aujourd'hui le service animation de l'OT sera réaménagé pour le rendre plus fonctionnel et pratique pour le stockage du matériel.

Calendrier prévisionnel : début des travaux dès la fin de l'été 2025 pour une réouverture pour la ; saison d'hiver en décembre 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

APPROUVE le programme prévisionnel de travaux tel que présenté

AUTORISE Monsieur le Maire à lancer la consultation des entreprises

AUTORISE Monsieur le Maire à solliciter une aide sous forme de subvention auprès de tout financeur potentiel.

Le secrétaire de séance

MICHAUD Carole



Le Maire

Jean-Claude DENNE

